

# Déclaration commune des acteurs numériques français

---

Paris La Défense, le 30 septembre 2009

**L'économie numérique est une remarquable opportunité pour permettre à la France et à l'Europe d'asseoir leur compétitivité sur une croissance durable, source de nouveaux emplois.**

Le 4 août 2009, la Commission Européenne a publié un rapport concluant que l'économie numérique « *dispose d'un formidable potentiel pour engendrer des profits considérables dans tous les secteurs* » et a ouvert une consultation publique pour définir la stratégie qui permettra à l'économie numérique européenne de fonctionner d'une manière optimale.

En France, lors du lancement de la Commission consacrée aux priorités stratégiques de l'emprunt national, le président de la République a indiqué que "*l'économie de la connaissance et de l'innovation*" sont les priorités pour que la France garde son niveau de vie et renforce sa cohésion sociale en élevant son niveau général de qualification.

Le déploiement de réseaux numériques performants - couvrant la population sur l'ensemble du territoire national - est une première étape indispensable. Au-delà, la stratégie associée à l'économie numérique doit prendre en compte, tout autant, l'équipement des ménages et des entreprises, la formation tout au long de la vie ainsi que les moyens de création et de communication des contenus.

**La France du futur sera numérisée, avec des entreprises françaises plus performantes et en capacité d'exploiter/inventer les (nouveaux) usages - sources de croissance et d'emploi - tout autant qu'une nouvelle organisation de vie en société.**

**Pour assurer la réussite de ce projet, Nous, acteurs de l'économie numérique réunis au sein du FAN Club (Forum des acteurs du numérique), déclarons par la présente que le numérique est le grand thème structurant de notre économie car :**

- **Le numérique irrigue tous les secteurs**
- **Le numérique soutient et améliore la compétitivité**
- **Le numérique doit desservir tous les territoires et faciliter tous les usages.**

Signataires :

<b>ADBS</b> Elisabeth GAYON Présidente 	<b>ADEN</b> Olivier MIERE Président 	<b>AFDEL</b> Patrick BERTRAND Président 	<b>AFNET</b> Pierre FAURE Président 	<b>APIL</b> Gilles POUZENC Président 	<b>Aproged</b> Laurent PREVEL Président 	<b>Univ. de La Rochelle</b> Gérard BLANCHARD Président 
<b>ASIC</b> Pierre KOSCIUSKO-MORIZET Président 	<b>CAP DIGITAL</b> Patrick COCQUET Délégué général 	<b>CIGREF</b> Bruno MENARD Président 	<b>Club Energies numériques</b> Michel COMBES Président 	<b>CR2PA</b> Richard CAZENEUE Président 	<b>CRESTEL</b> Bernard DUPRE Président 	<b>CTN</b> Philippe GUETIN Président 
<b>EOA</b> Benoît TIERS Président 	<b>Infonord</b> Pascal LAHOUSSE Président 	<b>Isoc France</b> Odile AMBRY Présidente 	<b>LESSIS</b> Jérôme DUVERNOIS Président 	<b>Renaissance Numérique</b> Guillaume BUFFET Président 	<b>Syntec Informatique</b> Jean MOUNET Président 	<b>XPLOR France</b> Corinne ESTEVE Présidente 